

AVIRON ROANNE LE COTEAU

Association d'intérêt général n° S.A.G 14.616
Ecole Française d'Aviron 2 Etoiles
Club fondé en 1909



Régate de Roanne

LE 9 Avril 2017

AVANT – PROGRAMME

REGLEMENT

Les épreuves seront disputées sous le règlement et d'après le code des régates de la FFA.

ARBITRES

Seront désignés par la Présidente de la Commission Régionale des Arbitres.

EMBARCATIONS

Toutes les épreuves se disputent sur des embarcations de construction libre.

PARCOURS

En ligne droite **sur la Loire à ROANNE**, sur 1000 mètres départs non tenus. Les équipes devront être sous les ordres du starter 5 minutes avant l'heure de départ. Les retardataires, même en vue, ne seront pas attendus. Les embarcations devront avoir leur numéro.

ASSURANCE

Les Sociétés participantes devront être assurées.

MATERIEL

Aucun prêt de matériel ne pourra être assuré par la Société organisatrice.

PARC A BATEAU

Sera installé à : **Ile du Transvaal – Allée Claude Barge – 42300 ROANNE**

Allée Claude Barge - Ile du Transvaal 42300 ROANNE

☎ 04 77 67 08 82

Email : avironroannelecoteau@free.fr

Web : <http://www.avironroannelecoteau.net>

SIRET 776 345 845 00015 – APE 93122

AVIRON ROANNE LE COTEAU

Association d'intérêt général n° S.A.G 14.616
Ecole Française d'Aviron 2 Etoiles
Club fondé en 1909



ENGAGEMENTS

Sur le site de la Fédération :

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS : LUNDI 28 FEVRIER

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : VENDREDI 31 MARS

FORFAITS

Seront acceptés jusqu'au LUNDI 3 AVRIL. Au-delà de cette date, tout forfait non justifié sera facturé **2€/siège**.

Les engagements J12, vétérans et handisport sont à envoyer à :
garrivier.christophe@wanadoo.fr

TIRAGE AU SORT

Aura lieu MARDI 4 AVRIL à 19 h au siège du Club. En cas d'insuffisance d'engagements dans une course (3 au minimum), l'organisation se réserve le droit de la supprimer.

ELIMINATOIRES

Pas d'éliminatoires. Les courses comportant plus de six engagés seront dédoublées.

REUNION DES DELEGUES

A 8 h 00, dans la salle d'accueil. Les modifications des engagements devront être remises obligatoirement par écrit au responsable de l'organisation 10 minutes avant l'ouverture de la réunion.

PRIX

Des médailles et/ou des coupes récompenseront le vainqueur de chaque course. Pour les courses comportant plus de six partants, le prix ira aux meilleurs temps.

INDEMNITES

Sans indemnités.

SECURITE

Sera assurée par trois bateaux à moteur qui suivront les courses.

SERVICE MEDICAL

Sera assuré par un médecin et les Sauveteurs Secouristes de Mably.

Allée Claude Barge - Ile du Transvaal 42300 ROANNE

☎ 04 77 67 08 82

Email : avironroannelecoteau@free.fr

Web : <http://www.avironroannelecoteau.net>

SIRET 776 345 845 00015 – APE 93122

AVIRON ROANNE LE COTEAU

Association d'intérêt général n° S.A.G 14.616
Ecole Française d'Aviron 2 Etoiles
Club fondé en 1909



RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Peuvent être demandés à Christophe GARRIVIER – 06 30 76 81 22

REPAS

Le repas de midi sera offert par le Club aux arbitres. Une buvette avec vente de sandwiches sera installée au parc à bateau.

Le Président de la
Ligue Rhône Alpes
Stéphane GUERINOT

Le Président du
CD Aviron 42
Yann PLUMEREAU

Le Président de
Aviron Roanne-Le Coteau
Cédric LASNE

La Présidente de la
Commission Régionale des Arbitres
Isabelle ZENGLER

Allée Claude Barge - Ile du Transvaal 42300 ROANNE

☎ 04 77 67 08 82

Email : avironroannelecoteau@free.fr

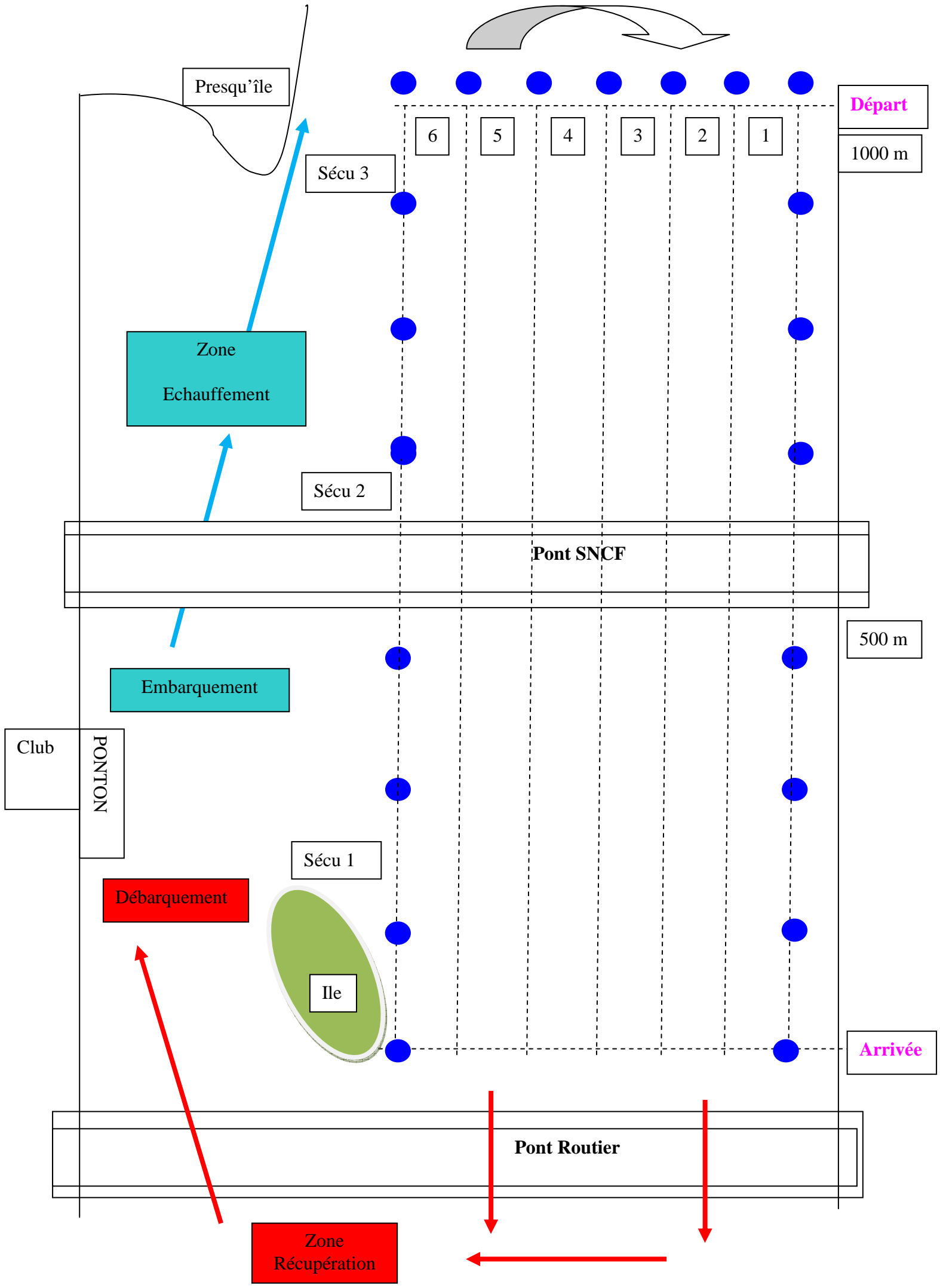
Web : <http://www.avironroannelecoteau.net>

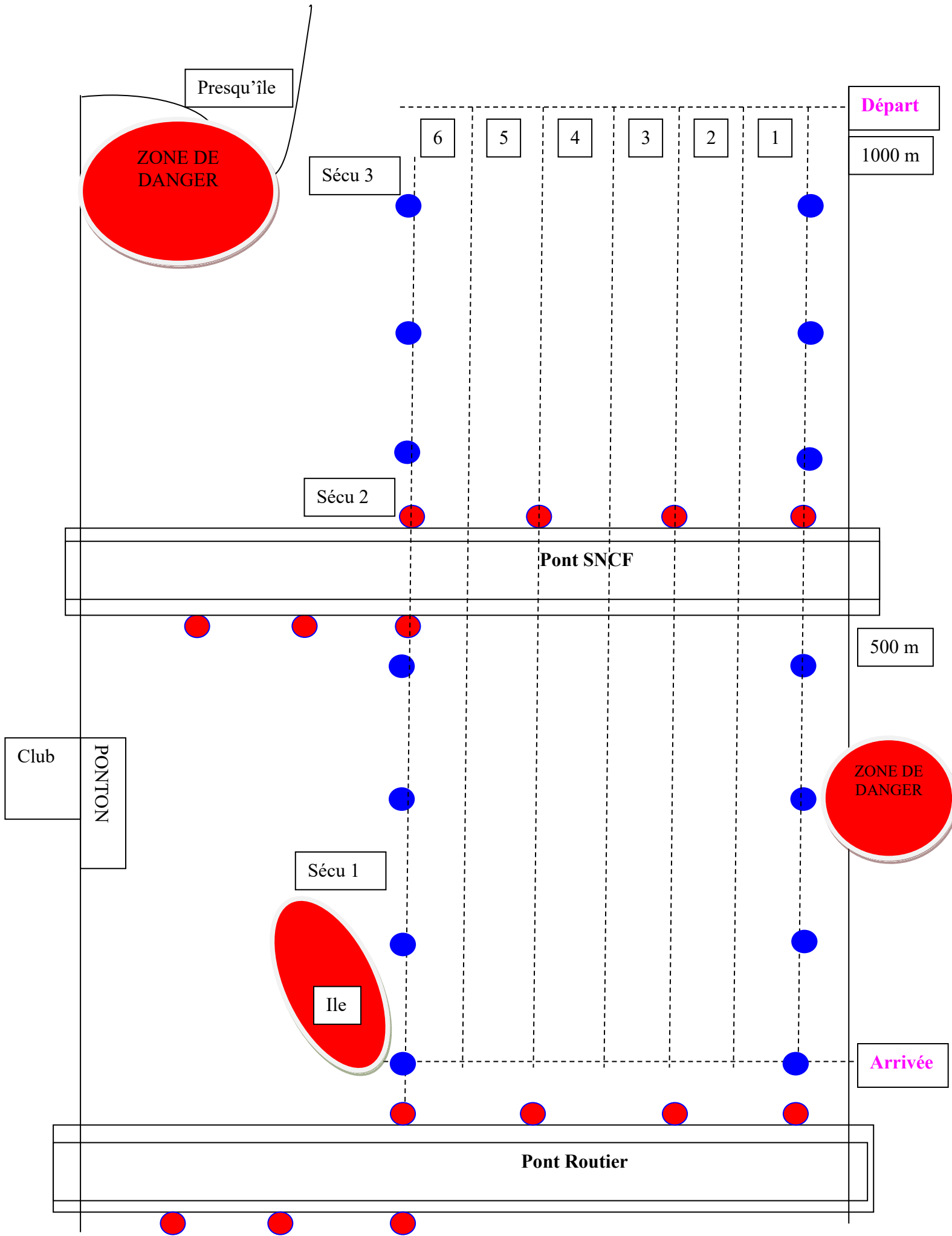
SIRET 776 345 845 00015 – APE 93122

AVIRON ROANNE LE COTEAU
REGATE SPRINT
9 avril 2017
distance : 1000 mètres

1	J16	H	1x		9 h	30
2	J16	H	4x			40
3	J16	H	4+			50
4	J18 / S	H	2x	Classement J18 et classement S séparé	10h	00
5	J18 / S	H	2-	Classement J18 et classement S séparé		10
6	J18 / S	F	1x	Classement J18 et classement S séparé		20
7	J18 / S	F	4x	Classement J18 et classement S séparé		30
8	J14	F	8X+			40
9	J14	F	2x			50
10	J14	H	4x+		11h	00
11	J14	H	1x			10
12	J16	F	4+			20
13	J16	F	2x			30
14	J18 / S	H	4+	Classement J18 et classement S séparé		40
15	V	H / F	2x			50
16	J12	H	2x et 4x+Y	500m	12h	00
17	J12	F	2x et 4x+Y	500m		10
18	Handi	H / F	AS TA LTA			20
COUPURE						
19	J16	F	1x		14 h	00
20	J16	F	4x			10
21	J18 / S	F	2x	Classement J18 et classement S séparé		20
22	J18 / S	F	4-	Classement J18 et classement S séparé		30
23	J18 / S	H	1x	Classement J18 et classement S séparé		40
24	J18 / S	H	4x	Classement J18 et classement S séparé		50
25	J14	H	8x+		15h	00
26	J14	H	2x			10
27	J14	F	4x+			20
28	J14	F	1x			30
29	J16	H	8+			40
30	J16	H	2x			50
31	V	H / F	4x		16h	00
32	J18 / S	H	8+	Classement J18 et classement S séparé		10

REUNION DES DELEGUES : 8 H 00 AU CLUB





Presqu'île

ZONE DE DANGER

Départ

1000 m

6

5

4

3

2

1

Sécu 3

Sécu 2

Pont SNCF

500 m

Club
PONTON

Sécu 1

Ile

ZONE DE DANGER

Arrivée

Pont Routier

